



Rapport d'activité 2012



Armacourt
Eric Bertrand,
Maire

Bienville
Agnès Gastiger,
Maire

Choisy-au-Bac
Jean-Noël Guesnier,
Maire

Clairoix
Laurent Portebois,
Maire

Compiègne
Philippe Marini,
Maire

Janville
Sadi Guerdin,
Maire

Jaux
Christian Navarro,
Maire

Jonquières
Baudouin Gérard,
Maire





Sommaire



Edito par Philippe Marini

P2 à 3

Les présidents de commissions

P4 à 5

▶ Les grands projets
Le Plan Climat Energie
Une nouvelle organisation des transports
Le bassin de Choisy-au-Bac

P6 à 13

▶ L'économie
L'innovation
Les parcs d'activités
Le tourisme

P14 à 27

▶ L'aménagement du territoire
Le SCoT
Le cœur d'agglomération
Les nouveaux quartiers et
la rénovation des logements anciens

P28 à 41

▶ L'environnement
L'eau
Les déchets
L'assainissement

P42 à 51

▶ L'ARC
Le fonctionnement de l'ARC :
> L'ARC en 2012
> Le conseil d'Agglomération
> Les services de l'ARC
> Le service Droit des sols
Les finances

P52 à 67





Avec le lancement du Plan Climat Energie Territorial, l'Agglomération de la Région de Compiègne affirme son ambition en matière de lutte contre le changement climatique et sa volonté de construire une agglomération durable. Plusieurs actions ont déjà été menées pour sensibiliser et mobiliser l'ensemble des acteurs politiques et économiques, publics et privés. L'implication de chacun est indispensable pour atteindre les objectifs fixés en matière de réduction de gaz à effet de serre.

En parfaite cohérence avec sa politique de développement durable, l'agglomération entend bien poursuivre son développement en s'appuyant sur ses atouts.

Tout d'abord dans les domaines de l'économie et de l'innovation. L'ARC accompagne actuellement l'installation, sur la zone d'activité du Bois de plaisance, de deux grands centres de recherche et développement, Inergy Automotive et Bostik. Elle soutient financièrement le projet P.I.V.E.R.T. qui deviendra un pôle incontournable de la bioraffinerie végétale et contribuera à la réindustrialisation éco-durable du territoire. Elle s'engage aux côtés de l'UTC et de l'ESCOM et stimule la création d'entreprises innovantes au sein du Parc technologique des rives de l'Oise.

En matière d'aménagement du territoire, l'ARC poursuit ses projets dans le cadre du Schéma de Cohérence Territoriale, document de planification stratégique qui prévoit d'ici 15 ans la construction d'environ 6 000 logements.

La valorisation du cœur d'agglomération permettra de renforcer l'attractivité territoriale. Après l'aménagement des abords du Pont Neuf et la mise en place du nouveau plan de circulation, c'est le site de l'ancienne Ecole d'Etat-Major qui sera réhabilité et aménagé à partir de 2014.

La diversité de l'offre de logements sera accrue sur l'ensemble du territoire et la dimension intercommunale des transports de l'ARC sera prochainement renforcée. Dès le 15 juillet, une nouvelle organisation des transports, destinée à améliorer la mobilité de tous les habitants au sein de l'ARC, sera mise en œuvre avec toujours comme principe la gratuité pour l'utilisateur.

Autant de réalisations qui contribueront, grâce à la mise en place de nouveaux modes d'organisation, de consommation et de production, à faire de l'Agglomération de la Région de Compiègne un territoire éco-responsable, respectueux de l'environnement et encore plus solidaire.

Philippe MARINI

Président de l'Agglomération de la Région de Compiègne
Sénateur de l'Oise
Maire de Compiègne



Les présidents



Laurent Portebois

Améliorer les services transports

"Les nouveaux marchés que nous avons lancés pour assurer les transports publics de l'agglomération à partir de l'été 2013 sont essentiellement axés sur des améliorations de service. Les lignes de bus 2 et 3 sont étendues, les amenant plus près des bourgs de Clairoux et de Choisy-au-Bac. Des services de transport à la demande fonctionnent vers la gare le matin entre 6 et 7 heures et le soir entre 19 et 20 heures en complément du dispositif AlloTIC existant qui est bien entendu conservé.

Nous avons choisi d'acheter les bus urbains avec une aide financière du SMTCO : ils seront amortis sur 15 ans. C'est à long terme que l'intérêt financier de cette opération apparaîtra.

Nous créons également en centre-ville de Compiègne et à la gare un service de location de vélos qui est attendu par les habitants de l'agglomération.

Dans le domaine des finances nous travaillons avec le contrôle de gestion à mettre en place une comptabilité analytique qui permette, direction par direction, de suivre au plus près les dépenses de fonctionnement, de les réduire et d'assurer un suivi du plan pluriannuel d'investissement pour limiter le recours à l'emprunt."

Maire de Clairoux, vice-président de l'ARC, président de la commission finances et de la commission transports



Jean-Claude Granier

Un travail transversal

"Malgré le contexte économique, l'agglomération de Compiègne, avec ses élus et ses services, a beaucoup œuvré pendant l'année 2012 pour le développement économique et la création d'emplois. La commission d'appel d'offres a, pour sa part, suivi la vente des terrains de Bostik et d'Inergy qui s'installent au Bois de plaisance. Elle suit l'ensemble des marchés des Hauts de Margny et du pôle événementiel et maintenant celui de la reconversion de l'Ecole d'Etat-Major. Ce sont des sujets importants pour lesquels il faut une équipe solidaire au sein de laquelle tous veulent avancer. Il est également nécessaire qu'un travail transversal soit fait entre les commissions afin que nous ayons une vision globale des dossiers quand ils arrivent en commission d'appels d'offres. C'est cet esprit de dialogue qui existe à l'ARC qui rend son fonctionnement intéressant."

Maire de Saint-Sauveur, vice-président de l'ARC, président de la commission appel d'offres



Jean Desessart

Une croissance maîtrisée

"La commission aménagement et urbanisme a fourni un travail sérieux et cohérent pour assurer le dynamisme et l'équilibre de l'Agglomération. A travers le SCoT, nous devons sans plus attendre travailler au développement et à l'organisation de notre territoire, pour les 15 prochaines années. Les orientations définies dans ce guide urbain préparent les conditions de vie de nos habitants et des générations futures. L'accueil de nouveaux emplois, l'aménagement de quartiers, l'organisation des déplacements sont des priorités... Tout autant, l'esprit retenu est de conserver une croissance maîtrisée de l'Agglomération. Notre territoire, recouvert aux deux tiers de forêt, est apprécié pour son environnement et son cadre de vie. L'ARC prévoit une consommation économe des surfaces à urbaniser, afin de limiter l'impact sur nos terres agricoles, et répondre ainsi aux recommandations du Grenelle de l'environnement."

Maire de La Croix Saint Ouen, vice-président de l'ARC, président de la commission aménagement et urbanisme, délégué aux ressources humaines et aux questions administratives



Michel Foubert

Une économie locale basée sur la confiance

"En ces temps de morosité économique, l'ARC parvient à attirer de nouveaux emplois. Elle le doit à la qualité de ses entreprises et de ses dirigeants, mais aussi à une politique volontariste. Ces réussites induisent un engagement fort des élus et des équipes pour convaincre les entreprises, puis pour les accompagner dans leur développement. Les élus intercommunaux ont eu confiance en leur stratégie pour investir à long terme dans l'aménagement de zones d'activités complémentaires et qui se démarquent. Une volonté payante puisque les projets se concrétisent à un rythme soutenu au Bois de plaisance, sur les Hauts de Margny ou au Parc tertiaire et scientifique. L'attractivité que nous donnons à notre territoire repose également sur le soutien à l'innovation, qui favorise le développement de PME et constitue un argument fort pour attirer des centres de recherche et développement, comme Inergy et Bostik. Notre attractivité s'appuie également sur notre capacité à rebondir. Nous avons su convaincre l'Etat de nous accorder des aides conséquentes pour compenser les mauvaises nouvelles qu'ont été la fermeture de Continental et le départ des régiments militaires. Ces leviers apportent des résultats tangibles, avec déjà près de 1 200 créations d'emplois aidées grâce à la convention de revitalisation Continental."

1^{er} adjoint au Maire de Compiègne, membre du bureau de l'ARC, président de la commission économie, emploi, formation et enseignement supérieur

de commissions



Bernard Hellal

Faire participer les citoyens

Maire de Margny-lès-Compiègne, vice-président de l'ARC, président de la commission environnement et cadre de vie, délégué à l'aménagement du plateau de Margny

"L'ARC est l'une des agglomérations les plus actives en matière de politiques environnementales. De plus en plus, celles-ci impliquent partenariats et participation des habitants ; qu'il s'agisse des réductions des tonnages de déchets collectés ou de lutte contre le réchauffement climatique, nous ne pouvons atteindre nos objectifs que grâce à l'implication et la participation de tous.

Pour vous sensibiliser encore et toujours, le service du tri de l'ARC se mobilise au quotidien pour apporter une information juste et claire, notamment en intervenant dans les écoles et sur différentes manifestations. Nous menons également avec les jardiniers, des actions pilotes pour la qualité de l'eau. D'autres grands événements, à l'instar de la Fête du climat organisée au printemps, avaient pour objectif d'informer les habitants et les inciter à participer aux groupes de réflexion du Plan Climat Energie.

Notre volonté de sensibiliser et de faire participer les citoyens est un atout majeur pour la réussite des objectifs que nous suivons et elle témoigne de la vitalité de notre démocratie locale."



Eric de Valroger

Communiquer à tous les niveaux

Conseiller général de Compiègne-nord, vice-président de l'ARC, président de la commission information et communication, délégué aux équipements d'intérêt communautaire et aux relations avec le monde agricole

"La communication est une arme contre la crise. Dans la période que nous traversons, c'est plus que jamais un outil stratégique pour faire connaître l'agglomération de Compiègne et pour attirer des investisseurs. Il est donc tout à fait essentiel de maintenir notre effort dans ce domaine.

Notre rôle est aussi de faire connaître et de partager avec les habitants nos orientations stratégiques et nos projets. C'est ainsi que pour la préparation du SCoT, qui définit les grands principes d'aménagement de l'agglomération d'ici 2027, nous avons organisé de nombreuses réunions d'information et de concertation ainsi que plusieurs expositions. Nous avons aujourd'hui le devoir de poursuivre cette information vis-à-vis de nos concitoyens et de tous ceux qui ont participé à cette réflexion à nos côtés.

De nouveaux chantiers s'ouvrent à l'ARC avec le Plan Climat Energie, avec la qualité de l'eau potable... Des thèmes qui concernent chacun de nous et qui impliquent un important travail de communication."



Jean-Noël Guesnier

Maire de Choisy-au-Bac, vice-président de l'ARC, président de la commission équipement

Aménager en fonction des orientations économiques

"L'activité de la commission d'équipement suit les orientations économiques. En 2012, nos énergies ont donc été concentrées :

- > sur le projet P.I.V.E.R.T. (chimie du végétal) en vue de la construction d'une halle technologique qui réunira 150 chercheurs publics et privés à Venette,
- > sur le site du 6^{ème} RHC qui est restructuré pour accueillir des activités commerciales, artisanales, événementielles et de services,
- > sur la zone d'activité de Saint-Sauveur où le projet de crématorium est finalisé,
- > sur la construction de nouveaux quartiers dans les communes de l'ARC et la mise en place des VRD.

Tout ceci n'est pas neutre pour notre environnement et nous continuons à améliorer les réseaux d'assainissement et apportons un soin particulier à la réfection et à la protection des captages d'eau.

Le maillage des pistes cyclables a permis la réalisation de celles de l'Armistice et du quai de l'écluse à Venette.

Le canal Seine Nord est toujours d'actualité et son optimisation a été demandée par le Ministre des transports. Il engendre de nombreuses réflexions autour des aménagements des bassins de loisirs à Choisy-au-Bac, à Rivecourt, du bassin d'aviron, du projet MAGEO (élargissement de l'Oise), de la définition du Territoire à Risques importants d'Inondations (TRI), du Schéma régional des carrières. Tous ces aménagements nécessitent de longues concertations avec les services de l'Etat et des études approfondies."





Les grands projets

- Le Plan Climat Energie
- Une nouvelle organisation des transports
- Le bassin de Choisy-au-Bac

Le Plan Climat Energie

Le changement climatique entraînera dans les décennies qui viennent une profonde modification de nos vies quotidiennes. Comment limiter l'ampleur de ce bouleversement lié à l'utilisation massive du pétrole et du charbon depuis plus d'un siècle et au rejet dans l'atmosphère de gaz à effet de serre ? Comment se préparer à ses conséquences locales et comment les réduire au minimum ?

C'est l'objet du Plan Climat Energie que l'ARC a lancé en 2013. Son objectif est d'établir un bilan des émissions de gaz à effet de serre pour les réduire et pour anticiper les changements rendus nécessaires.

Le Bilan Carbone®

○○○

Effectué au printemps 2013, il identifie les principales sources d'émission de gaz à effet de serre des services de l'ARC (collecte des déchets, bus...) et du territoire de l'Agglomération de Compiègne : déplacements, habitat, bâtiments publics, industries, bureaux... Il permet de définir des objectifs et un plan d'action pour la réduction de ces émissions.

Des actions de sensibilisation

○○○

L'ARC associera les habitants de l'agglomération à la définition du plan d'action et à sa mise en œuvre. Pour les sensibiliser, elle a organisé la Fête du climat, en avril 2013. Une conférence de Jean Jouzel, prix Nobel de la Paix en 2007 avec Al Gore, et le Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat (GIEC) a permis de mieux comprendre le changement climatique. Des animations et des jeux destinés au public familial étaient également proposés.

Des groupes de réflexion pour un programme d'action

○○○

A partir de septembre 2013, ces groupes vont réunir habitants, entreprises, commerçants, associations, etc. Ils définiront un plan d'action pour la réduction des émissions de gaz à effet de serre dans l'agglomération et pour l'adaptation aux impacts du changement climatique.

Ce plan précisera les engagements de l'ARC qui, d'ici 2020, doit réduire de 20 % ses propres émissions. Il comportera des préconisations pour l'ensemble des habitants et des acteurs économiques.

Des actions pilotes seront ensuite conduites avec des partenaires témoins : familles, classes, entreprises... Elles montreront comment chacun peut, dans sa vie quotidienne, agir pour le climat.

Une nouvelle organisation des transports

Le dispositif des transports collectifs gratuits de l'ARC est le plus fréquenté de France pour les agglomérations de taille comparable (\pm 4,5 millions de voyages annuels). Cet atout indéniable est aujourd'hui amélioré pour faciliter les déplacements des salariés, des élèves et de tous les habitants.

Un long travail a précédé le nouveau marché des transports publics de l'ARC mis en place en juillet 2013. Il permet d'aller encore plus loin dans la dimension intercommunale, tout en restant fidèle à une logique de gratuité. En cohérence avec sa politique de développement durable, l'ARC s'attache en particulier à renforcer ses services pour les déplacements domicile-travail.



Des lignes améliorées

000

Les nouvelles lignes de transports ont été conçues avec plusieurs objectifs prioritaires : assurer une meilleure desserte du centre-ville de Compiègne, simplifier les trajets et favoriser les liaisons entre les deux rives.

Une dimension intercommunale

000

Au-delà du cœur d'agglomération, les autres communes sont désormais mieux desservies, avec par exemple deux lignes urbaines étendues vers Clairoux et Choisy-au-Bac. Les lignes périurbaines, pour les scolaires et les habitants des communes de l'ARC, demeurent elles aussi gratuites. Par ailleurs, le dispositif de transports à la demande (AlloTIC) voit ses horaires élargis pour faciliter les déplacements des salariés.

Un travail dans les entreprises

000

Une animatrice chargée du conseil en mobilité a été recrutée, en partenariat avec le SMTCO. Elle propose aux entreprises des solutions de déplacements pour leurs salariés par des actions de promotion, d'information mais aussi des analyses pouvant aller jusqu'à l'accompagnement dans une démarche de plan de déplacement d'entreprise.

De nouveaux services vélo

000

Le nouveau marché de transports publics comprend pour la première fois un volet vélo avec un système de location longue durée et un stationnement sécurisé au niveau de la gare de Compiègne. Le réseau de voies cyclables va continuer à s'étendre sur la rive droite, entre Le Meux et Jaux, pour s'approcher des 70 km.

Le bassin de Choisy-au-Bac

Projet retenu par l'Union européenne et primé par un prix d'architecture, les aménagements de Choisy-au-Bac sont exemplaires sur plusieurs points. Ils permettent de lutter contre les inondations et vont devenir des installations de loisirs pour la population de l'agglomération.

A la suite des inondations de 1993 et 1995, qui avaient durement touché le Compiégnois, des aménagements de protection (postes de crues) ont été réalisés. L'objectif suivant était de faciliter l'écoulement de l'eau en cas de crues notamment à Choisy-au-Bac : l'abaissement des berges en aval du pont sur l'Aisne et la mise sur pilotis de la piste cyclable qui longe la rivière ont montré leur efficacité. La suite du projet prévoyait de réaliser un bassin d'un million de mètres cube destiné à atténuer l'impact des crues. Cet équipement aujourd'hui opérationnel en cas d'inondations deviendra également une zone de loisirs.





Protéger contre les crues les habitations et les entreprises

000

La vocation première du bassin (pour la moitié de son volume) est d'atténuer l'impact des crues pour protéger la population et les équipements. Il permet également, pour la seconde moitié de son volume, de poursuivre l'aménagement, autorisé par le Plan de prévention des risques d'inondation, des parcs d'activités situés en zone inondable. Pour y construire des bâtiments, il faut en effet prévoir des remblais et creuser d'autant à un autre endroit, en l'occurrence à Choisy-au-Bac.

Un aménagement paysager

000

Le plan d'eau est situé en lisière de forêt. Ses abords vont être engazonnés et arborés. Des hélophytes (plantes enracinées dans la vase, immergées en totalité ou partiellement, comme les joncs) protégeront les digues de l'érosion.

Des équipements pour les loisirs

000

Le plan d'eau bénéficiera d'un kiosque d'accueil, d'aménagements pour la pêche, le modélisme et la mise à l'eau d'embarcations, d'une aire de fitness, d'un parcours piétons et cyclistes, d'une aire de pique-nique...

De la découverte de la nature

000

Il est prévu d'aménager un parcours écologique avec des lieux d'observation pour la faune et la flore au nord du plan d'eau. Cet outil pédagogique permettra de mieux apprécier le cadre qui nous entoure.





L'économie

■ L'innovation
Les parcs d'activités
Le tourisme

L'innovation

L'ARC

favorise l'innovation, un atout essentiel dans un contexte de forte concurrence économique.

Ses objectifs :

- > **renforcer les partenariats avec l'UTC et l'ESCOM,**
- > **créer les conditions favorables au développement d'entreprises innovantes,**
- > **accompagner les grands groupes dans leurs démarches de recherche et développement.**

Un engagement de l'ARC auprès de l'université

L'Agglomération, l'UTC, l'ESCOM et les entreprises ont pour ambition de développer un "écosystème local d'innovation". C'est dans cette optique que l'ARC soutient des investissements de l'UTC pour la réhabilitation du bâtiment d'enseignement Benjamin Franklin (concours financier de l'ARC : 1 million d'€), la création du bâtiment de Génie Informatique (à côté du Centre de transfert) qui hébergera des salles de cours et des laboratoires (concours financier de l'ARC : 1,5 million d'€) et la création du Centre d'innovation (concours financier de l'ARC : 1,7 million d'€), dont les travaux ont débuté l'été dernier. Au-delà de ces aménagements, le partenariat s'exerce tout au long de l'année, notamment au travers de l'association Compiègne pôle technologique.



> Le Centre d'innovation de l'UTC en construction



> La chimie verte à la pointe

L'élan de la recherche et de l'innovation

L'agglomération va accueillir deux grands centres de recherche et développement sur la zone d'activité du Bois de plaisance à Venette. Les chantiers sont en cours. Inergy Automotive, du groupe Plastic Omnium, va développer un centre mondial de recherche et de développement des systèmes de carburation. Près de 20 000 m² de bâtiments tertiaires et de halles d'activités, intégrant un restaurant d'entreprises et un auditorium, ouvriront mi-2014. Ce site représente 60 millions d'€ d'investissement, 300 emplois transférés des bords de l'Oise à Venette et 200 emplois nouveaux sur le territoire d'ici 2014-2015. De son côté, Bostik, du groupe Total, va créer un centre pour développer des mastics et adhésifs techniques sur un terrain de 14 000 m².

Ces deux excellentes nouvelles s'inscrivent dans la logique de développement de pôles d'excellence de l'agglomération. Le projet P.I.V.E.R.T. (Picardie Innovations Végétales, Enseignements et Recherches Technologiques) sera un outil déterminant pour renforcer l'industrie régionale. Ce sera un centre de recherche, d'innovation, d'expérimentation et de formation dans la chimie du végétal à base de biomasse oléagineuse (colza, tournesol, etc.). Il réunira, sur 10 ans, plus de 150 chercheurs, ingénieurs et enseignants travaillant dans différents laboratoires et sur des pilotes industriels. P.I.V.E.R.T. contribuera à assurer le transfert des innovations du laboratoire au stade pré-industriel.



Plus de 100 emplois au Parc technologique des rives de l'Oise

Situé à Venette, le Parc technologique des rives de l'Oise a connu un vrai succès depuis son ouverture, en 2008. Aujourd'hui, 23 entreprises innovantes y sont implantées (la moitié environ est issue de l'UTC), avec 109 salariés. L'offre du Parc technologique est originale et attractive car, outre les bureaux et les laboratoires de la pépinière, il propose des unités d'activités mixtes ainsi que des terrains, ce qui permet aux jeunes entreprises de se développer sur place, avant de grandir dans d'autres zones du Compiégnois. Dans ce parc, l'innovation n'est pas seulement technologique, elle peut aussi concerner les domaines des services, du social ou du management...

Contact : 03 44 90 78 00



Les vice-présidents



Sadi Guerdin

L'école, un enjeu central pour nos communes

Maire de Janville, vice-président de l'ARC, délégué à l'équipement scolaire

"Plusieurs communes de l'agglomération de Compiègne ont récemment été confrontées à la menace de fermetures de classes et les élus se sont mobilisés pour les conserver. C'est en effet un enjeu central pour nos communes et particulièrement pour les plus petites qui veulent maintenir leur population. La présence de ce service public peut décider de jeunes parents à s'installer dans un village.

Le Schéma de cohérence territoriale de l'ARC, en prévoyant une croissance modérée de la population de notre agglomération dans les 15 années à venir, envisage, pour accueillir ces habitants, la construction de logements non seulement au cœur de l'agglomération mais dans toute l'agglomération. Il est important que les futurs habitants de ces constructions bénéficient d'équipements de qualité et en tout premier lieu d'écoles.

J'ai le regret que beaucoup de mes collègues n'aient pas appliqué la réforme du rythme scolaire pour septembre 2013 contrairement à notre commune."



Baudouin Gérard

Réhabiliter c'est faire d'une pierre trois coups

Maire de Jonquières, vice-président de l'ARC, délégué au patrimoine et aux paysages

"L'agglomération de la région de Compiègne offre une diversité de sites et de paysages :

- la rive gauche de l'Oise avec la ville-centre, son bâti ancien et plus récent, l'administration, les commerces, la forêt avec ses villages de caractère,
- et la rive droite, la voie de chemin de fer, ses industries plus anciennes mais aussi ses villages de coteaux dans leur écrin de verdure, bois, prés, terres agricoles offrant une magnifique transition avec le plateau de Margny et son paysage "openfield" plus aéré et ouvert sur l'horizon.

Le groupe de travail Sites et paysages a pour mission de gérer ces transitions forêts-ville ou plateau agricole-agglomération en veillant tout particulièrement à l'insertion paysagère des nouvelles constructions en matériaux moins nobles. Il souhaite aussi améliorer les entrées de ville.

L'ARC poursuit la reconversion des sites militaires. Le hangar du Tigre ne stockera plus des hélicoptères de combat mais se reconvertit en pôle événementiel entouré d'une haie d'arbres insérant cette zone dans le paysage agricole.

La reconversion de l'Ecole d'Etat-Major, magnifique bâtiment bientôt classé monument historique, et les travaux de sauvegarde du Prieuré de Saint-Pierre-en-Chastres vont permettre de préserver ces bâtis exceptionnels lesquels concourront à l'activité artistique, culturelle et touristique. Dans le même temps, on ne consomme pas d'espaces naturels."



Patrick Lesne

Développer un tourisme respectueux de l'environnement

Maire de Vieux-Moulin, vice-président de l'ARC, délégué aux relations avec l'ONF

"90 % de la forêt de Compiègne appartient au territoire de l'ARC et nous sommes, bien sûr, très attentifs à sa gestion et à son évolution. L'ONF est tout naturellement pour nous un partenaire avec lequel nous conduisons des actions de mise en valeur et de protection de ce patrimoine exceptionnel. Celles-ci concernent aussi bien l'entretien des pistes cyclables que l'enlèvement des déchets, malheureusement nombreux. Nous travaillons actuellement à l'obtention du label "forêt d'exception" qui est accordé par l'Etat et qui implique un certain nombre de conditions et d'engagements au travers d'une charte commune ONF et ARC. Le programme "forêt d'exception" devrait nous donner les moyens de lancer notamment le projet de requalification du site des étangs Saint-Pierre avec, entre autres, la création d'un parcours pédagogique et écologique sur le thème de l'eau et de la forêt. Notre volonté est de faire aboutir ce dossier qui permettra le développement d'un tourisme respectueux de l'environnement."

Les parcs d'activités

La priorité de l'ARC est de favoriser l'emploi, à travers son engagement auprès des entreprises et grâce au développement de ses zones d'activités.

Ses objectifs :

- > proposer une offre de qualité pour accueillir des entreprises de toutes tailles et de tous secteurs,
- > soutenir l'innovation et les pôles d'excellence,
- > offrir aux entreprises les services qui séduisent.

L'accueil de nouvelles entreprises

Les zones d'activités de l'agglomération connaissent un vrai dynamisme, grâce à leur complémentarité. Les dernières arrivées illustrent la capacité de l'ARC à accueillir des entreprises issues de tous les domaines et de tailles différentes.

Le Bois de plaisance

Ainsi, au Bois de plaisance, l'intercommunalité a réussi à attirer des entreprises de petite taille ou de taille moyenne, comme Agorespace (spécialiste des terrains multisports, avec 3 000 sites répartis dans 35 pays), CER France (comptabilité-gestion) ou Electroplus (distributeur d'électrotechnique et automatisme). Elle a également séduit deux grandes sociétés qui vont y construire des centres de recherche et développement d'envergure mondiale. Inergy a acquis une parcelle permettant la construction d'un bâtiment de 23 000 m²,



> Pose de la 1^{ère} pierre d'Alphatech au Bois de plaisance



○○○ ●

dénommé Alphatech, pour un investissement de 60 millions d'€. Ce nouveau centre accueillera, en septembre 2014, 450 salariés. Bostik, va, quant à elle, intégrer dans le Compiégnois un pôle d'excellence de chimie verte en lien avec le projet P.I.V.E.R.T., autour d'une dynamique conjointe entre les entreprises, l'UTC, l'ESCOM et les collectivités. L'entreprise, qui souhaite développer ses produits biosourcés, s'inscrit dans cette dynamique avec son nouveau centre de R & D.

Avec l'arrivée de ces nouveaux centres, le Parc du Bois de plaisance peut escompter un passage au-dessus de la barre des 1 000 emplois dans les trois ans.

Les Hauts de Margny

Cette zone a connu une étape essentielle avec l'ouverture d'un magasin Jardiland de 6 000 m². Bien visible à côté du nouveau giratoire, cette "tête d'affiche" de la zone va, sans nul doute, favoriser l'implantation d'autres commerces spécialisés. Des négociations

sont d'ailleurs en cours avec des enseignes de bricolage. Parallèlement, des PME vont s'installer d'ici moins d'un an : A.T.M.R., Fenwick, Tiltmann, Euro direct et Cofilm.

Le Tigre, futur pôle événementiel de l'agglomération, est également en cours d'aménagement sur les Hauts de Margny.

Le Parc scientifique et tertiaire

L'événement de 2012 fut l'inauguration en janvier du centre d'appels Webhelp. Après une montée en puissance sur le Parc technologique des rives de l'Oise puis les Hauts de Margny, Webhelp a fait construire un bâtiment qui accueille déjà près de 500 salariés. L'accompagnement de l'ARC et les aides financières ont été des éléments déterminants à cette implantation.

D'autres arrivées se sont concrétisées sur ce parc,

○○○ ●

Les parcs
d'activités



○○○ ●

avec l'ouverture de Desmarez (radiocommunication professionnelle), l'accueil de Lyonnaise des eaux, ou encore le déménagement de Cofely, entité du groupe GDF-Suez.

La ZAC des Deux rives

Brézillon a fait le choix de construire son siège à côté du Pont Neuf. Il s'agit ici d'une implantation d'envergure puisque 260 postes de travail occupent les locaux. Au-delà de ce chiffre, c'est la réputation de cette entreprise qui rend cette arrivée importante pour notre agglomération. Brézillon est une entreprise reconnue dans les domaines du génie-civil, du bâtiment et de la réhabilitation-rénovation.

Dans ce même immeuble, s'est installé le siège national du CETMEF (Centre d'Etudes Techniques Maritimes Et Fluviales). Acteur du développement durable et de la prévention des risques, le CETMEF

○○○ ●



> Olygose au Parc technologique



> Unilever à Le Meux



> Webhelp

○○○ ●

fournit des prestations d'intérêt général à l'Etat, aux établissements publics, aux collectivités locales...



On grandit dans le Compiégnois

Les créations d'emplois sont aussi le fait du développement d'entreprises sur le plan local. Enercon, spécialiste de l'énergie éolienne, en est une parfaite illustration. A chacune des étapes de son développement, il a été accompagné par l'ARC notamment dans sa montée en puissance : d'abord dans la zone compiégnnoise de Mercières, puis à La Croix Saint Ouen et à Le Meux où l'entreprise a installé les services commerciaux et de maintenance des éoliennes. Cet ancrage territorial a été favorable à l'implantation d'un nouveau site de production, l'automne dernier, à Longueil-Sainte-Marie (130 salariés prévus d'ici 2014).

Le groupe Unilever, installé dans l'agglomération de Compiègne depuis 1989, a décidé d'investir 23 millions d'€ dans le développement de son usine de Le Meux. Un montant qui s'ajoute aux 13 millions d'€ investis l'année précédente. De quoi conforter l'activité de l'usine, où une vingtaine de personnes supplémentaires a été recrutée.

Les exemples de développement des PME dans le Compiégnois sont nombreux et on peut citer notamment les entreprises du Parc technologique des rives de l'Oise de Venette ou celles du Parc scientifique et tertiaire de La Croix Saint Ouen.



Les parcs
d'activités

Près de 1 200 emplois créés et aidés

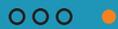
Suite à la fermeture du site industriel de Clairoix, une convention a été signée en 2010 entre l'Etat et la société Continental afin de revitaliser l'économie de l'agglomération compiégnnoise, durement affectée par la suppression de 1 098 emplois industriels directs. Un fonds de revitalisation a été mis en place, doté de plus de 5,8 millions d'€.

La convention de revitalisation initiale, conclue pour une période de 3 ans, prévoyait le soutien à la création de 1 098 emplois, via une aide de 5 350 € par emploi en moyenne, les entreprises bénéficiaires disposant de 3 ans pour réaliser leur programme de recrutement. Le bassin d'emploi prioritaire concerné par la revitalisation était celui du Pays Compiégnois. Les entreprises éligibles étaient celles des secteurs de l'industrie et des services aux entreprises, ainsi que de l'artisanat et de l'industrie, du tourisme et des loisirs.

La convention a fait l'objet d'une modification à mi-parcours, compte tenu du rythme soutenu de projets validés lors des différents comités d'engagement. Le bassin d'emploi a été étendu, comme prévu dans



> Le FISAC offre des services de conseil de proximité



la convention initiale, aux communautés de communes des Deux Vallées, du Pays des Sources et du Pays Noyonnais. Le montant de l'aide par emploi a été revu à la baisse, passant à 3 000 €, afin de soutenir un nombre plus important de projets. En parallèle, afin d'encourager le recrutement d'anciens salariés de Continental, le montant de l'aide a été relevé à 6 000 € puis à 10 000 € pour ces recrutements.

Lors du comité de suivi en mai 2013, un bilan de la mission de revitalisation a été dressé :

- > 62 projets ont été validés, représentant un engagement de création de 1 173 emplois CDI au total,
- > sur ces 1 173 créations d'emplois, 757 ont déjà été réalisées.



Le FISAC pour le commerce

Aider les commerces et les entreprises artisanales de Compiègne et des centres-bourgs à se moderniser, tel est le but du FISAC. L'ARC et les communes ont décidé en 2012 d'adhérer à ce Fonds d'Intervention pour les services, l'artisanat et le commerce.



> Les travaux de Paris-Oise Port Intérieur



Une plateforme pour l'économie locale

Les travaux de Paris-Oise Port Intérieur ont démarré l'été 2012 à Longueil-Sainte-Marie.

Cette plateforme est idéalement localisée, à côté d'un échangeur autoroutier, d'une voie rapide et d'une zone logistique. Sa zone de chalandise déborde largement du Compiégnois et intéresse les entreprises du nord de l'Île-de-France, de l'Aisne, voire de la Champagne. Trois études ont conclu à la pertinence du projet, sans attendre le Canal Seine-Nord.

Dès son ouverture à l'automne 2013, elle permettra de réduire les coûts de transports des entreprises locales, des navettes régulières se mettront en place des ports du Havre et de Rouen à Longueil-Sainte-Marie avec des liaisons complémentaires avec le port de Genevilliers.

Le tourisme

Les communes de l'ARC proposent des atouts complémentaires en matière de tourisme.

Leurs objectifs :

- > renforcer leur image de marque,
- > proposer de nouveaux produits ou de nouvelles visites,
- > accentuer l'identité de la destination.

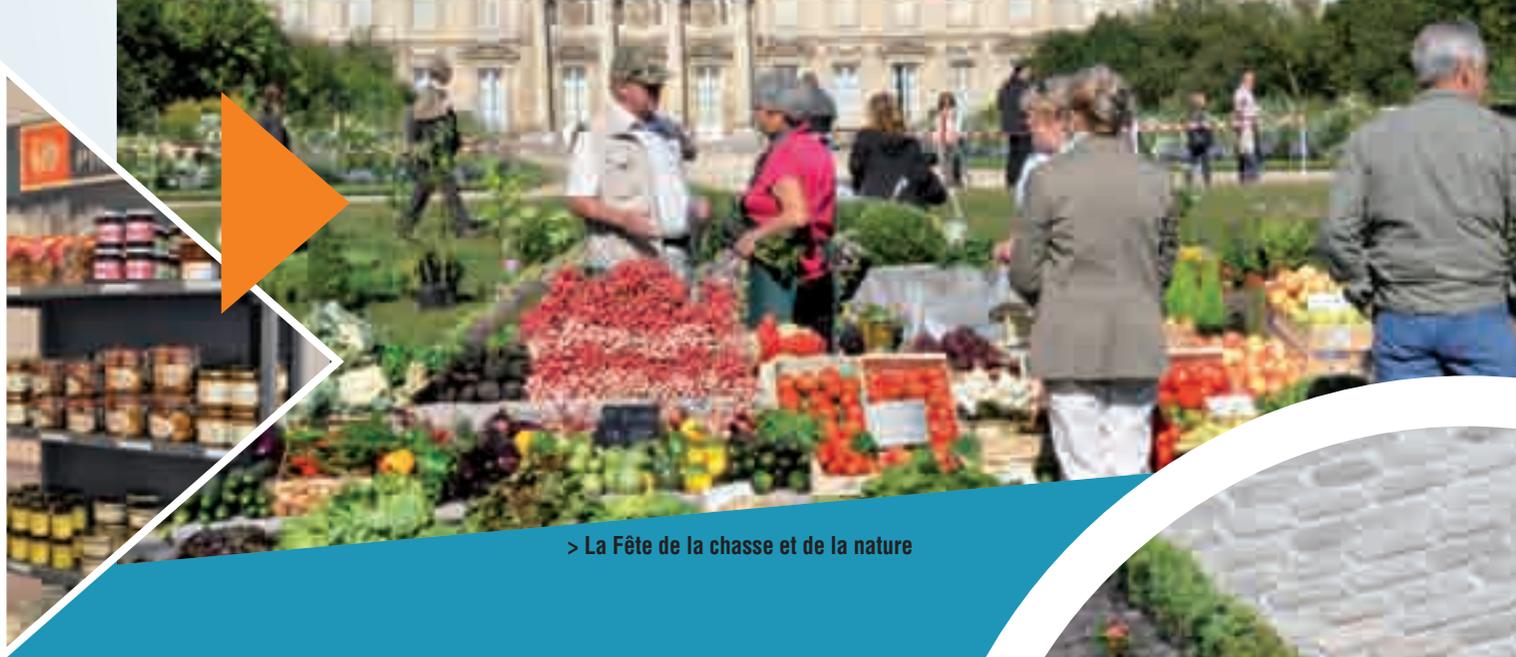


Le réseau Ville impériale

Ce réseau a pour vocation de rallier toutes les villes qui peuvent justifier, de par leur histoire et leur patrimoine, de liens forts avec le I^{er} et le IInd Empire. La marque "Ville impériale" souhaite leur donner une réelle visibilité touristique et culturelle auprès du grand public et des professionnels du tourisme. Pour l'heure, ont adhéré les villes de Compiègne, Fontainebleau, Rueil-Malmaison, Saint-Leu-la-Forêt, Saint-Cloud et Autun. Un site Internet a été créé et des visites associant plusieurs villes sont proposées. A Compiègne, quatre circuits thématiques ont été mis en place : Napoléon I^{er} et Marie-Louise, Napoléon III et Eugénie, Napoléon III à Compiègne, Eugénie et le Château de Pierrefonds-lès-Bains.



> Le nouvel espace d'accueil de l'Office de tourisme



> La Fête de la chasse et de la nature

Une identité mise en valeur

Le réaménagement de l'accueil de l'Office de tourisme a permis de mettre en valeur notre patrimoine (avec notamment une exposition et des diaporamas de photos). Parallèlement un nouveau service a été mis en place avec la vente d'objets promotionnels (tabliers, T-shirt, porte-clés... à l'effigie des Picantins) et de produits du terroir local (haricots de Soissons, terrine, cidre à la rhubarbe...). La destination voit également son image renforcée par de nouveaux supports de communication et le développement d'un nouveau site Internet. Facile d'utilisation, il est riche en informations et propose une centrale de réservation des hébergements. Ce nouveau site (www.compiegne-tourisme.fr) a reçu près de 45 000 visiteurs en 9 mois de mise en ligne.

De grandes manifestations

L'Office de tourisme propose des visites guidées de la ville (environ une cinquantaine par an en ajoutant celles de l'ONF) et s'associe à l'organisation de manifestations. C'est le cas de la Fête de la chasse et de la nature, qui a rassemblé plus de 30 000 visiteurs lors du premier week-end de septembre. Cet événement populaire et familial propose de nombreuses animations pour petits et grands, amateurs de chasse ou plus simplement de la nature. Le parc du Palais impérial est un superbe écrin pour accueillir une manifestation rassemblant la population locale mais aussi des visiteurs venus de différentes régions.







L'aménagement du territoire

■ Le SCoT
Le cœur d'agglomération
Les nouveaux quartiers
et la rénovation des
logements anciens

Le SCoT

Le Schéma de Cohérence Territoriale ou SCoT de l'ARC a été approuvé le 15 décembre 2012 par le Conseil d'agglomération.

Il avait, au préalable, fait l'objet d'une importante démarche d'information et de concertation et avait été soumis à enquête publique.

Un guide pour les 15 ans à venir

Que dit le SCoT ?

Le SCoT dessine l'agglomération des 15 années à venir. Il analyse de façon précise les forces et les faiblesses du territoire. Les grandes lignes de son évolution sont définies à partir de ce constat et des objectifs de l'agglomération.

Ses élus ont choisi de favoriser une croissance démographique modérée (pour atteindre 80 000 habitants) et d'augmenter le nombre d'emplois (+ 4 500 emplois envisagés sur la période). Cette évolution se fera en préservant la qualité de vie et les services proposés aux habitants.





L'apport de la concertation

L'ARC a choisi de limiter sa consommation de surfaces à urbaniser et utilise en priorité ses anciens sites militaires en développant la partie centrale de l'agglomération. Cela est d'autant plus nécessaire que son territoire est couvert de forêt aux deux tiers.

Au terme de l'enquête publique du SCoT, des ajustements ont été réalisés en tenant compte des remarques formulées. Ce ne sont plus que 358 ha (au lieu de 408 ha initialement) qui seront urbanisés. Ce chiffre est en outre une limite. Si l'évolution démographique est moindre, toutes les surfaces à urbaniser ne seront pas utilisées.

Le rythme de consommation des terres agricoles est ainsi diminué d'un tiers par rapport au Schéma directeur de 2000. L'ARC fait le choix d'un développement économe en ressources naturelles.

Le logement est une priorité

Le diagnostic réalisé a montré qu'une partie de la population s'installe en périphérie de l'agglomération où se loger reste souvent cher pour de jeunes couples. Le SCoT prévoit donc d'augmenter l'offre de logements avec des réhabilitations (5 200 logements) et des constructions (6 000 logements). Ces logements seront construits en priorité au centre de l'agglomération, où les densités sont plus élevées, ce qui limitera le besoin d'urbaniser de nouveaux terrains.

... comme la création d'emplois

L'objectif du SCoT est de créer 300 emplois par an durant 15 ans. Capitale économique de la vallée de l'Oise, l'agglomération a montré que, malgré la crise, elle était attractive pour les entreprises dans des secteurs très variés : tertiaire, industrie, construction, technologie...

Un territoire équilibré

L'agglomération de Compiègne demeurera de taille moyenne et connaîtra une croissance équilibrée : équilibre entre l'emploi et l'habitat, entre développement économique et cadre de vie, entre commerce de centre-ville et de proximité et commerce périphérique, équilibre entre rive droite et rive gauche, entre partie centrale et communes plus éloignées.

Comment s'applique le SCoT ?

Il s'agit d'un document opposable : ce qui est inscrit dans le SCoT ne constitue pas de simples orientations, mais s'impose aux documents d'urbanisme des 15 communes : telle surface sera ainsi réservée à l'aménagement d'une zone d'activité, tandis qu'ailleurs un site naturel sera protégé. Le SCoT permet la mise en cohérence de tous les documents d'urbanisme et des politiques territoriales.

Le cœur d'agglomération

Depuis l'ouverture du Pont Neuf à la circulation en septembre 2011, l'aménagement du cœur d'agglomération se poursuit.

Ses objectifs :

- > **donner un nouveau dynamisme à la partie centrale de l'agglomération et lutter contre l'étalement urbain.**

Du Pont Neuf au quartier de la gare

La ZAC des Deux rives

De part et d'autre du Pont Neuf, des constructions voient le jour. Ce secteur qui porte le nom de ZAC (Zone d'Aménagement Concerté) des Deux rives couvre environ 8,25 hectares à Margny-lès-Compiègne et à Compiègne et il comprendra plusieurs programmes immobiliers.

Sur la rive droite, 16 000 m² de surfaces regroupant des logements collectifs, des bureaux, des commerces et des services en rez-de-chaussée ainsi qu'un hôtel 4 étoiles seront construits. 136 nouveaux logements étudiants ont déjà été réalisés. Ils sont voisins des nouveaux locaux de la société Brézillon qui abritent également le CETMEF (Centre d'Etudes Techniques Maritimes Et Fluviales). Brézillon a installé son siège social dans un immeuble qui s'intègre parfaitement à son environnement urbain. Il est construit en verre, acier et bois et labellisé HQE (Haute Qualité Environne-



> Brézillon et la résidence étudiante situés sur la ZAC des Deux rives

○○○ ●

mentale). Brézillon et le CETMEF représentent 350 à 400 emplois.

Sur la rive gauche, deux immeubles de 32 logements comportant en rez-de-chaussée des commerces verront le jour en tête de pont. Ils sont en cours de commercialisation et seront achevés en 2014-2015.

Le futur Centre d'études et d'exposition Antoine Vivenel, construit par la ville de Compiègne à proximité du Parc Songeons, est en chantier.



La rue Saint-Corneille réaménagée

L'ouverture du Pont Neuf et du viaduc de la rocade nord-est, en réduisant la circulation au cœur de l'agglomération, ont permis la mise en place d'un nouveau plan de circulation. La rue Saint-Corneille est devenue semi-piétonne avec des trottoirs très larges, de nouveaux mobiliers urbains (éclairage, jardinières



> Le nouveau visage de la rue Saint-Corneille

et des places de stationnement. Désormais le marché l'occupe sur toute sa longueur ainsi que la rue du Change.



L'Ecole d'Etat-Major

L'armée a quitté l'Ecole d'Etat-Major en juillet 2012. Le rachat définitif par l'ARC de cet ensemble historique, situé au centre de Compiègne, sera effectif en 2013. D'ici là, l'agglomération bénéficie d'une autorisation d'occupation temporaire (AOT).

Dès l'annonce de ce départ, l'ARC a lancé un projet de réaménagement qui s'inscrit dans la stratégie globale du cœur d'agglomération. Il prend en compte les contraintes imposées par le site : sa superficie, très importante (45 000 m²), les coûts de réhabilitation des bâtiments, protégés sur le plan architectural, la nécessité de mettre aux normes la voirie et les

○○○ ●

Deux prix pour le Pont Neuf

Le Pont Neuf a reçu, en 2012, le prix du meilleur pont de l'année (catégorie "pont routier"), décerné en Angleterre par l'Institution of Structural Engineers. Il a également obtenu le Prix départemental d'architecture Chambiges.



Le cœur d'agglomération



> L'ancienne Ecole d'Etat-Major

○○○ ●
réseaux, et le manque de places de stationnement...

L'objectif est de créer des logements diversifiés et des activités : emplois tertiaires, services, commerces... Un établissement d'enseignement supérieur pourrait renforcer le pôle universitaire compiégnois.

Dans une phase ultérieure, un centre des congrès avec un hôtel haut de gamme pourrait être envisagé en relation avec le Tigre, le pôle événementiel des Hauts de Margny.

L'ensemble sera ouvert sur la ville et le cœur d'agglomération.

L'ARC a lancé un concours de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement du site en février 2013 et l'équipe lauréate a été désignée en mai. Le chantier commencera en 2014.





> Un des espaces qui pourrait être aménagé autour de la gare



Le quartier de la gare

Ce quartier est identifié par le SCoT comme un des 7 pôles de développement économique de l'Agglomération de la Région de Compiègne.

Pourtant la capacité d'accueil de la gare est insuffisante au regard du nombre d'usagers qui a très fortement augmenté ces dernières années. Son rôle, à horizon 2020, sera renforcé par le projet Picardie-Roissy qui reliera directement Compiègne à Roissy.

Ce quartier souffre de différents maux : congestion automobile, circulation malaisée pour les piétons, vieillissement des immeubles de la Reconstruction, faible dynamisme commercial.

L'ARC souhaite le rendre plus attractif et en faire une véritable porte d'entrée dans l'agglomération. A proximité, le secteur des Roses de Picardie (7 ha) est destiné à accueillir un quartier à dominante de bureaux et d'habitat.

L'opération d'aménagement sera conduite avec la SNCF, Réseau Ferré de France, le Conseil régional de Picardie, le Conseil général de l'Oise, le Syndicat Mixte des Transports Collectifs de l'Oise (SMTCO) et les communes de Compiègne et Margny-lès-Compiègne.



Les nouveaux quartiers

L'aménagement de nouveaux quartiers est une des priorités de l'ARC depuis sa création.

Ses objectifs :

- > **acquérir des terrains,**
- > **réaliser les études techniques ou réglementaires nécessaires,**
- > **mettre en place la procédure d'urbanisme adaptée : ZAC, lotissement..**
- > **réaliser les travaux de voirie et réseaux, les espaces et équipements publics,**
- > **vendre les terrains constructibles.**

Choisy-au-Bac : Le Maubon et Les Marronniers

La commune, qui voit sa population diminuer, souhaite attirer de nouveaux habitants et soutenir ainsi l'activité de son école et de ses commerces. Pour répondre à cet objectif, l'ARC a engagé l'aménagement du Maubon et des Marronniers.

L'éco-quartier du Maubon, situé dans le secteur du stade de football, comptera 200 logements. La 1^{ère} phase du chantier, voyant la réalisation de 10 terrains à bâtir et la construction de 30 logements locatifs sociaux, sera lancée fin 2013-début 2014.

Les Marronniers : une opération en deux temps au bord de l'Aisne

Le nouveau quartier des Marronniers comprendra :

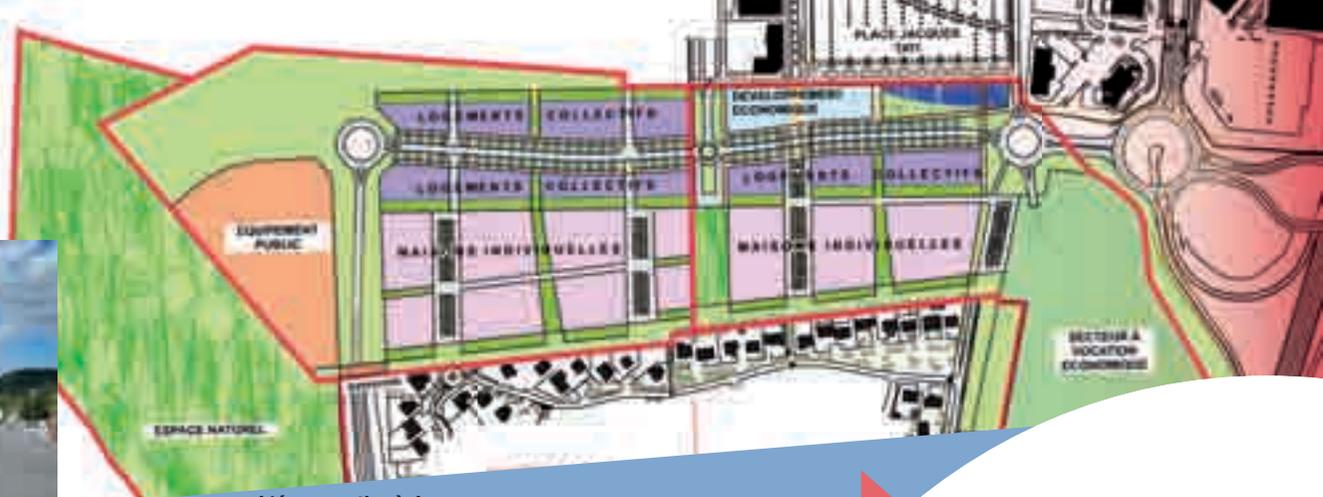
- > 15 logements collectifs en location construits par Picardie Habitat. Ces logements, qui rappellent les maisons de bourg, bénéficient du label THPE 2005



> Les Marronniers à Choisy-au-Bac



> Rue du Moulin Bacot à Clairoix



> L'éco-quartier à Jaux

ooo ●

(Très Haute Performance Energétique). Ils ont été inaugurés en avril 2013.

> 12 terrains à bâtir et 8 logements locatifs. Les études du projet d'aménagement ont été menées en 2012-2013 et les travaux devraient être lancés début 2014.

Une route permettra d'accéder au lotissement sans passer par le chemin du Carandeau, dont le caractère cyclable sera ainsi préservé.

Clairoix : Le Moulin Bacot

En liaison avec la commune de Clairoix, l'ARC aménage 8 terrains à bâtir rue de Moulin Bacot. Le permis d'aménager sera déposé à l'été 2013.

Jaux : l'éco-quartier

L'éco-quartier, situé entre le village et la zone d'activité, comptera en 1^{ère} phase moins d'une centaine de logements collectifs, une quarantaine de maisons de ville ainsi qu'une parcelle d'environ 7 ha à vocation économique. Après l'achèvement des différentes études, les appels d'offres pour l'aménagement du quartier devraient être lancés début 2014 et les premiers travaux commencer au printemps.

Compiègne : la ZAC du Camp des Sablons

L'aménagement de l'ancien Camp militaire des Sablons portera sur 31 ha. Quatre hectares seront maintenus en zone boisée. Le projet devrait permettre la construction d'environ 500 logements : 300 en petits collectifs, 100 lots à bâtir et 100 maisons de ville.

Sont également prévus un lycée privé avec un internat et des bureaux sur 15 000 m². 16 500 m² d'emprise sont réservés pour un projet qui reste à définir (centre de formation ou bureaux).

Les Plans Locaux d'Urbanisme

> Clairoix

Le projet de PLU a été arrêté en décembre 2012, il a fait l'objet d'une enquête publique en avril-mai 2013.

> Jaux

Les objectifs de la révision du PLU de Jaux présentés au conseil d'agglomération du 3 juillet 2013, sont la préservation de l'identité des hameaux et du village-rue et l'aménagement de l'éco-quartier.

Les nouveaux quartiers



La Croix Saint Ouen : Les Jardins

Ce quartier, bien relié au centre-bourg et desservi par les transports publics de l'ARC, proche d'équipements publics, est déjà doté d'un site d'infiltration des eaux de pluie aménagé en parcours sportif. Il proposera près de 200 logements individuels ou en petits collectifs, en accession aidée, locatifs aidés et accession privée. Des fouilles archéologiques y ont été réalisées début 2013. La 1^{ère} phase de commercialisation des terrains est en cours à la mi-2013 : elle porte sur 49 maisons groupées, 20 lots libres et 119 logements collectifs. Les aménagements de cette partie du quartier des Jardins seront effectués fin 2013-début 2014 et ils verront notamment la réalisation d'une coulée verte.





Le Meux : Le Clos Féron

Le quartier du Clos Féron a été inauguré le 9 juin 2012. Ce programme de logements, à prix attractifs, s'adresse à de jeunes familles souhaitant devenir propriétaires. Aménagé par l'ARC, il comprend 8 logements collectifs réalisés par Picardie Habitat, 6 maisons en accession réglementée sécurisée, ainsi que 14 lots à bâtir en accession à la propriété et 12 lots en accession maîtrisée. Situé dans la continuité du village, le Clos Féron offre une très belle vue sur la vallée de l'Oise et sur la forêt, tout en ménageant une transition en douceur avec les terres cultivées.



Margny-lès-Compiègne et Venette : La Prairie 2^{ème} phase

Sur 14,5 ha, la 2^{ème} phase de ce quartier central verra la réalisation de programmes de logements variés avec 20 % de logements locatifs sociaux, deux résidences étudiantes et un Home de l'enfance.



Saint-Sauveur : le centre-bourg

29 logements vont être construits autour de la nouvelle place communale créée derrière la mairie. Les premières constructions commencent en juin 2013. Les 5 lots à bâtir aménagés par l'ARC sont en cours de commercialisation.



Venette : le quai de l'Ecluse

L'ARC aménage des lots destinés à des maisons individuelles, quai de l'Ecluse, sur une superficie de 9 800 m² environ. Ces terrains, proche du Pont Neuf, sont en cours de commercialisation. L'association Envol Picardie construit également sur ce site une maison pour adultes autistes.



Les Plans Locaux d'Urbanisme

> Vieux-Moulin

Le PLU a été approuvé le 31 mai 2013. Il retient comme principaux objectifs : la protection des milieux naturels, la préservation de l'identité du village et sa valorisation touristique, l'amélioration de la sécurité des déplacements et notamment des circulations douces et un développement modéré privilégiant la réutilisation de bâtiments existants et des dents creuses pour développer l'offre de logements.

La rénovation des logements anciens

Une aide pour améliorer votre logement

L'ARC mène une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat privé (OPAH) pour aider les habitants de ses 15 communes à réaliser des travaux dans leurs logements. Sont concernés en premier lieu les aménagements permettant des économies d'énergie (donc sur les factures de chauffage) et l'adaptation des logements aux besoins des personnes handicapées. Cette OPAH permet aux propriétaires de bénéficier d'une expertise gratuite et d'aides financières. Elle se poursuivra jusqu'en 2015. Au 31 décembre 2012, 125 logements avaient déjà pu être réhabilités.

Actuellement c'est le Centre d'Amélioration du Logement (CAL PACT H&D) qui assure, pour le compte de l'agglomération, l'accueil des personnes intéressées.

CAL PACT 14, rue d'Amiens Compiègne
Tél : 03 44 86 09 27



Les vice-présidents



Renza Fresch

Le développement durable :
l'addition de solidarités

Maire de Venette,
vice-présidente de l'ARC,
déléguée au développement durable et à l'Agenda 21

"L'ARC va accueillir trois importants centres de recherche et de développement : après P.I.V.E.R.T. en 2011, Bostik et Inergy ont décidé, en 2012, de s'installer sur notre territoire. Ces centres de recherche à vocation mondiale s'inscrivent dans le développement durable : P.I.V.E.R.T. développera la chimie verte, Bostik s'engage dans les Maisons du futur avec ses deux maisons témoins, Inergy innovera dans le secteur automobile.

Je suis naturellement très fière d'accueillir ces trois centres de recherche -qui fin 2014 regrouperont près de 1 000 chercheurs- à Venette sur le Parc technologique de rives de l'Oise et sur le Parc d'activité du Bois de plaisance.

Cependant, je suis consciente que ces entreprises ont fait ce choix parce que l'ARC a requalifié et réaménagé une ancienne friche industrielle et a aménagé le Bois de plaisance en haute qualité environnementale. La commune de Venette n'aurait pas pu le faire seule. Il s'agit là d'un bel exemple de solidarité territoriale.

Le Citoyen doit aussi prendre sa part. En privilégiant les éco-gestes au quotidien, il participe à cette chaîne des solidarités synonyme d'efficacité des politiques de développement durable.

Alors, chacun à son échelle : intercommunalité, commune, entreprise, citoyen, soyons solidairement éco-responsables !"



Christian Navarro

Requalification de la zone commerciale de Jaux-Venette

Maire de Jaux,
vice-président de l'ARC,
délégué à l'aménagement des zones commerciales

"Redynamiser et développer l'attractivité de notre commerce de périphérie et de centre-ville, tout en veillant à maintenir les grands équilibres, c'est l'objectif de l'agglomération en matière de politique commerciale. C'est dans cet esprit que nous souhaitons qu'un programme de requalification des espaces publics soit engagé en 2014 sur le secteur de la partie la plus ancienne de la zone commerciale de Jaux-Venette. Ce programme permettra d'améliorer la circulation automobile et la sécurité du déplacement des piétons sur le secteur le plus fréquenté."



Jean-Pierre Lebœuf

Maire de Saint-Jean-aux-Bois,
vice-président de l'ARC,
délégué à l'action touristique

Aménager le territoire pour développer le tourisme

"Le tourisme représente 7 % de l'activité économique du département et un nombre important d'emplois. Les professionnels de ce secteur attendent de notre part la mise en place d'outils qui renforcent l'attractivité de notre territoire.

Tel est l'objectif des partenariats que nous créons. Nous sommes ainsi co-fondateurs de la marque "Ville impériale" aux côtés de Rueil-Malmaison, Fontainebleau et Saint-Cloud et en lien avec le Palais impérial.

Autre partenariat, celui conduit avec l'ONF, la région et le département, pour l'obtention du Label "Forêt d'exception". C'est dans ce cadre que les travaux de préservation de l'ancienne abbaye de Saint-Pierre-en-Chastres vont commencer sous maîtrise d'ouvrage ARC.

Nous préparons avec l'hippodrome du Putois des visites de découverte des "coulisses des courses". Avec la Communauté de Communes des Deux Vallées, c'est le développement du tourisme fluvial que nous visons et nous lançons, au printemps 2013, un programme-test de croisières.

Notre politique touristique s'appuie aussi sur l'aménagement de nouveaux équipements. Sur les Hauts de Margny, Le Tigre qui accueillera salons, foires-expositions, conventions d'affaires... entrera en service fin 2013."





L'environnement

L'eau
Les déchets
L'assainissement

L'eau

L'ARC

produit une eau potable qui est distribuée aux usagers par les communes et syndicats de communes.

Ses objectifs :

- > **produire des quantités d'eau suffisantes et sécuriser l'approvisionnement,**
- > **mener des actions préventives pour limiter les potentielles pollutions,**
- > **maîtriser les consommations d'eau.**

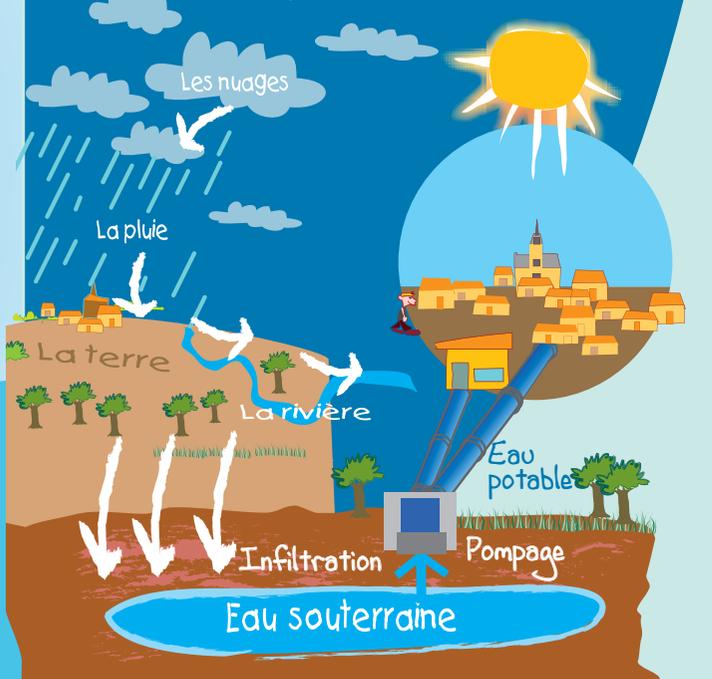


Le Schéma directeur

L'ARC a décidé d'établir un Schéma Directeur de l'Eau Potable. L'objectif est de sécuriser la production d'eau potable, c'est-à-dire de pouvoir fournir de l'eau à la population et aux entreprises en cas d'incident ou de pollution grave sur un des deux captages, les Hospices et Baugy. L'étude menée fait ressortir les éléments suivants :

- > Les besoins pour 2025 sont évalués à 4,67 millions m³ par an, soit un niveau équivalent à celui de la période 1998-2011 = 4,6 millions m³ en moyenne. Le SCoT prévoit que la population et l'activité augmentent sur cette période. Malgré tout, les besoins restent stables. Cela s'explique par trois raisons : les consommations individuelles sont en baisse, les entreprises ont des process plus économes en eau ou créent leurs propres forages, le traitement des fuites sur le réseau

Le cycle de l'eau



> Le captage des Hospices

○○○ ●

- a permis d'améliorer son rendement.
- > La recherche d'un 3^{ème} captage en eau souterraine n'a pas donné de résultats.
- > L'alimentation en eau superficielle provenant de rivières est possible (usine de traitement sur l'Oise ou l'Aisne) mais extrêmement coûteuse.

Le projet de Schéma directeur de l'ARC propose d'organiser la production d'eau potable selon trois axes principaux :

- > **Renforcer la production du captage** des Hospices en lui permettant de passer de 300 m³/heure à 500 m³/heure par forage. L'objectif est de limiter les prélèvements au captage de Baugy, le bassin de la rivière Aronde étant particulièrement menacé par les sécheresses.

- > **Créer une station de reprise et un réservoir** sur le secteur des Hospices.
- > **Sectoriser la distribution de l'eau.** Avec ce système, deux secteurs indépendants seront alimentés par Baugy et deux autres par les Hospices. En cas de difficultés sur un captage, ce réseau ne sera plus touché en totalité mais seulement les secteurs alimentés par ce captage.



Des actions de prévention

L'ARC a poursuivi ses formations au jardinage écologique aux jardins familiaux de Mercières, situés près du captage des Hospices. Cette action va désormais être élargie au grand public, à raison de dix séances gratuites dans l'année.

Après des agriculteurs, des actions sont menées pour réduire l'utilisation des produits phytosanitaires. Cette action est subventionnée par l'Agence de l'Eau Seine-Normandie.

La sensibilisation du grand public a fait l'objet d'un travail spécifique pour établir un plan d'action de communication qui sera décliné dans les mois à venir. Les habitants deviendraient ainsi les premiers acteurs de la protection de cette ressource.



Les vice-présidents



Evelyne Le Chapellier

Maire de Le Meux
vice-présidente de l'ARC,
déléguée au
Plan Climat Energie

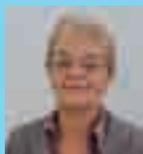
Gaspiller moins,
polluer moins

"En lançant un Plan Climat Energie territorial, l'ARC vise 2 objectifs : réduire ses émissions de gaz à effet de serre et s'adapter au changement climatique. C'est une démarche qui concerne chacun de nous et qui a besoin de la participation des habitants de l'agglomération.

Au cours de la Fête du climat, première manifestation de sensibilisation menée dans ce cadre le 6 avril dernier, j'ai ressenti un réel intérêt pour cette question du changement climatique et aussi une forme d'inquiétude notamment de la part de jeunes parents.

Il est évident que nous devons revenir à des modes de consommation plus raisonnables provoquant moins de gaspillage et moins de pollution et que cela implique une réflexion menée en commun.

Après avoir établi un bilan carbone de notre territoire, nous allons définir une stratégie et engager, avec tous nos partenaires, des actions pilotes qui auront valeur d'exemple."



Agnès Gastiger

Maire de Bienville,
vice-présidente de l'ARC,
déléguée à la qualité des
espaces verts
communautaires

Un nouveau mode
d'entretien doux
pour les espaces
verts

"Dans ses différentes zones d'activités, l'ARC compte aujourd'hui plus de 75 hectares d'espaces verts qu'elle entretient suivant les directives de la loi Grenelle de l'environnement 2, c'est-à-dire en n'utilisant plus aucun produit phytosanitaire. Ces produits donnaient des résultats spectaculaires mais dangereux pour la faune, la flore et la santé humaine.

L'entretien que nous assurons aujourd'hui est différent, plus doux. A la place des désherbants chimiques nous utilisons la binette et le désherbage thermique. Nous choisissons des végétaux adaptés à notre climat humide, nous plantons des arbres dont les pollens ne provoquent pas d'allergie.

Les tontes, plus espacées, participent à la bonne santé du milieu naturel mais certains s'étonnent de voir l'herbe un peu plus haute qu'autrefois le long des voies.

Ce nouveau mode d'entretien des espaces verts n'est pas toujours compris et nous avons indéniablement un effort d'explication à faire dans ce domaine..."



Eric Bertrand

Maire d'Armancourt,
vice-président de l'ARC,
délégué à la gestion de
l'eau

Protéger notre eau

"L'ARC produit chaque année près de 3,5 millions de m³ d'eau potable pour les communes de Compiègne et de Venette et pour ses zones d'activités. De façon ponctuelle elle approvisionne d'autres communes.

Notre eau est de bonne qualité et c'est aussi une ressource très précieuse, fragile, que nous devons tous protéger, tout en la partageant. C'est pourquoi nous poursuivons les actions engagées avec les agriculteurs, les jardiniers, avec vous pour limiter l'usage des produits phytosanitaires, des engrais.

Nous venons de réaliser un Schéma directeur dont l'objectif est de garantir la sécurité de notre approvisionnement en réalisant un maillage du réseau avec quasi toutes les communes de notre Agglomération et des syndicats d'eau voisins. Si un captage doit être mis à l'arrêt, le second pourra faire face à tous les besoins. De plus, nous améliorerons, par cette opération de 6 millions d'euros, la qualité gustative de l'eau potable.

Une réflexion est en cours pour transférer la prise de compétence "eau potable" à l'ARC, qui assurerait seule l'alimentation de toute l'agglomération. Aujourd'hui 11 communes et groupements de communes se partagent cette responsabilité. Notre projet est de réduire ainsi le prix de l'eau, de mieux assurer sa protection et de répondre aux exigences de l'Etat et de l'Europe qui sont de plus en plus fortes."



> Animation au cours de la Fête du climat



> Un spectacle de sensibilisation pour les enfants, "Bienvenue dans ma poubelle", produit par le Chapiteau vert



Sensibilisation

Comme chaque année les Messagères du tri ont accompli en 2012 un important travail de sensibilisation venant compléter les informations données par les publications et le nouveau guide du tri de l'ARC. Elles ont ainsi touché 1 919 élèves dans les établissements scolaires et 1 171 personnes lors de manifestations de l'agglomération.

A l'occasion du lancement des nouvelles consignes de tri des plastiques, un spectacle de sensibilisation était proposé aux classes de CM1 et CM2 du territoire du Syndicat Mixte de la Vallée de l'Oise dont l'ARC fait partie. 836 enfants ont assisté à "Bienvenue dans ma poubelle", spectacle produit par le Chapiteau vert

et organisé par une troupe picarde soutenue par le Conseil régional de Picardie et l'ADEME Picardie.

> **Les Messagères du tri de l'ARC : 03 44 40 76 33**
ou **messengeresdutri@agglom-compiegne.fr**

> Animation à la Fête
de la chasse
et de la nature

L'assainissement

L'ARC assure la construction et l'exploitation des 295 km de réseaux de collecte des eaux usées et de 7 stations d'épuration.

Elle contrôle, entretient et réhabilite les installations d'assainissement non collectif.

**L'équivalent habitant (ou EQH) est une unité de mesure qui définit la capacité d'une station.*

Les réalisations en 2012 et les projets

> **A Choisy-au-Bac**, une nouvelle station d'épuration de 7 000 équivalents habitants* remplacera la station actuelle (5 000 EQH). Elle traitera également les eaux usées de la commune du Plessis-Brion. Un cabinet d'études a été retenu pour réaliser les études complémentaires et assurer la maîtrise d'œuvre du projet.

> **A Saint-Jean-aux-Bois**, le chantier de Malassise est achevé en juin 2013. Il a vu la réalisation d'un réseau de collecte des eaux usées du hameau et d'un réseau de refoulement pour le transfert des eaux usées vers la station d'épuration du hameau de La Brévière.



○○○ ●

> En 2012, les travaux à la station d'épuration de **La Croix Saint Ouen** ont permis le remplacement des diffuseurs d'air du 1^{er} bassin d'aération.

> **En avril 2013 a eu lieu l'audit de renouvellement de la certification ISO 14001 qui a été positif.** Cette certification permet d'évaluer l'impact sur l'environnement du système d'assainissement pour en limiter ou supprimer les effets. Elle concerne les contrats d'affermage de l'ARC pour l'assainissement de Clairoix, Janville, Bienville, le réseau rive droite (Jaux, Jonquières, Armancourt, La Croix Saint Ouen, Le Meux) et les réseaux primaire et secondaire (Compiègne, Margny-lès-Compiègne, Venette) de la station d'épuration de La Croix Saint Ouen.







L'ARC



Le fonctionnement
de l'ARC
Les finances

L'ARC en 2012

Le 1^{er} janvier 2014,
l'ARC comptera
16 communes,
Lachelle rejoignant
l'Agglomération de Compiègne.

L'Agglomération réfléchit
actuellement à une extension
de ses compétences dans
le domaine de la fourniture
d'eau potable.



Lachelle rejoint l'ARC

L'entrée de la commune de Lachelle dans l'ARC sera effective le 1^{er} janvier 2014. Le conseil d'agglomération a en effet approuvé le 15 décembre 2012, comme la commune l'avait déjà fait de son côté, le projet d'arrêté préfectoral concernant ce rattachement.

La loi de réforme des collectivités territoriales de 2010 prévoyait la couverture intégrale du territoire par des intercommunalités à fiscalité propre et l'adoption, dans chaque département, d'un schéma de coopération intercommunale. Le schéma du département de l'Oise préconisait le rattachement à l'ARC de Lachelle.

Lachelle appartient au canton d'Estrées-Saint-Denis. La commune est également membre du Pays Compiégnois et ses liens avec l'agglomération sont nombreux : commerces, services, équipements publics. Ses autorisations d'urbanisme sont déjà instruites par les services de l'ARC.



Vers une prise de compétence "eau potable" ?

La compétence "eau potable" est aujourd'hui partagée entre l'ARC et les communes membres. L'Agglomération produit en totalité l'eau consommée par Compiègne et Venette et en partie celle consommée par plusieurs autres communes. Cette production représente 76 % du volume de l'eau facturée.

L'objectif d'une prise de la totalité de la compétence eau potable par l'ARC serait de permettre une gestion homogène sur la majeure partie du territoire et de bénéficier d'un prix unique plus attractif pour la majorité des abonnés (voir page 45).

La solidité financière du budget eau de l'ARC - son absence d'endettement - et sa capacité d'investissement permettraient de réaliser des travaux importants, de renforcer les moyens de production et de renouveler

les réseaux. D'autres bénéfices sont attendus comme la mise en cohérence des actions pour un niveau identique de protection de la qualité de l'eau. L'ARC poursuit donc la réflexion engagée sur ce thème. Cette prise de compétence est envisagée au plus tôt après 2015.

Le conseil d'Agglomération



Armanecourt

	Eric Bertrand Vice-président de l'ARC	Brigitte Cugnet Suppléante
		Hervé Morvan Suppléant

Bienville

	Agnès Gastiger Vice-présidente de l'ARC	Claude Dupront Suppléant
		Michel Lefèvre Délégué suppléant

Choisy-au-Bac

	Jean-Noël Guesnier Vice-président de l'ARC		Thérèse-Marie Lamarche		Bernard Marquette Suppléant
			Michel Lamort		Pierre Poilane Suppléant

Clairoix

	Laurent Portebois Vice-président de l'ARC		Roland Venderbure		Emmanuel Guesnier Suppléant
					Bruno Livet Suppléant

Compiègne

	Philippe Marini Président de l'ARC		Eric de Valroger Vice-président de l'ARC		Michel Foubert		Evelyse Guyot		Sylvie Oger		Richard Velez		Oumar Ba Suppléant
			Michel Le Carrères		Arielle François		Eric Hanen		Christian Tellier		Eric Verrier		Jean-François Caux Suppléant
			Jacqueline Liénard		Marie-Claire Garreau		Nicolas Leday		Philippe Trinchez		Liliane Vézier		Rémi Lemaistre Suppléant
			Joël Dupuy de Méry		Marie-France Gibout		Marie-Christine Legros		Françoise Trousselle		Anne-Marie Vivé		Régis de Montgolfier Suppléant

Janville

	Sadi Guerdin Vice-président de l'ARC	Philippe Boucher Suppléant
		Corinne Carlier Suppléante

Jaux

	Christian Navarro Vice-président de l'ARC		Jean-Pierre Betegnè		Jacques Blasset Suppléant
					Olivier Richard Suppléant

Jonquières

 Baudouin Gérard Vice-président de l'ARC	Catherine Carlu-Fournier Suppléante
	Nicole Lheritier Suppléante

Le Meux

 Evelyne Le Chapellier Vice-présidente de l'ARC	 José Schambert	Marie-Paule Blin Suppléante
		Jean Boursier Suppléant

Margny-lès-Compiègne

 Bernard Hellal Vice-président de l'ARC	 Joël Collet	Rachida El Amrani Suppléante
	 Yannick Leclère	Jean-Paul Herbet Suppléant
	 Christine Muller	Marylène Himeda Suppléante
	 Marc Ressons	Nathalie Ley Ngardigal Suppléante

Saint-Sauveur

 Jean-Claude Granier Vice-président de l'ARC	 Claude Gerbault	Daniel Carbonnier Suppléant
		Jean-Claude Picard Suppléant

La Croix Saint Ouen

 Jean Desessart Vice-président de l'ARC	 Jacqueline Ferradini	Marie-Thérèse Peronin Suppléante
	 Louis Perrier	Eric Seltzer Suppléant
	 Philippe Vallée	

Saint-Jean-aux-Bois

 Jean-Pierre Lebœuf Vice-président de l'ARC	Philippe Luisin Suppléant
	Dominique Michel Suppléant

Venette

 Renza Fresch Vice-présidente de l'ARC	 Stéphane Coville	Michel Ravasio Suppléant
	 Didier Loyer	Michel Zwick Suppléant

Vieux-Moulin

 Patrick Lesne Vice-président de l'ARC	Dominique Ciavatti Suppléant
	Bernard Defoor Suppléant

Les services de l'ARC

Philippe Marini
Président

Jean-Guy Hallo
Directeur général des services

Amal Saoudi-Salim
Contrôle de gestion

Direction du développement et de l'économie

Sylvie Ciocchi
Directrice

Assma Nougali-Bouchbouk
Assistante

Economie

Serge Cochard
Directeur de l'économie

Sabine Delille
Assistante - Bourse aux locaux

Grégory Sauvage
Chargé d'étude

Chloë Lallich
Chargée de mission innovation

Pascal Boulaire
Manager commercial

Hôtel de projets

Chloë Lallich
Directrice

**Isabel de Oliveira,
Thérèse Pischedda**
Assistants

Office de tourisme

Laurence Francart
Chargée de mission,
directrice de l'Office de tourisme

**Christine de Poorter,
Christophe Longuet,
Valentine Rotsaert,
Catherine Schryve,
Giuliano Zitoli**
Assistants, conseillers en séjours

Droit des sols

Brigitte Cordier
Responsable du service

Perrine Bakum
Adjointe à la responsable

**Marie-Christine Calet,
Peggy Cardot,
Maryse Flahauw, Isabelle Millet,
Vanessa Imbert**
Instructeurs droit des sols

Direction de l'aménagement et du transport

Xavier Huet
Directeur général adjoint

Laurence Lagny
Assistante

Habitat

Jérôme Allieux
Responsable du service

Virginie Colinet
Responsable cellule logement

Latifa Hajji, Laurence Lamiri
Cellule logement

Muriel Drapier
Assistante

Aménagement - Urbanisme

**Jérôme Allieux,
Laurent Cathala,
Armelle Gorgues,
Alexandre Ducarroz**

**Jaouahir Ait Rahou,
Laurence Lagny**
Assistants

Transports et mobilité

Benjamin Delplanque
Responsable du service

Constance Levasseur
Adjointe

Marie-Annick Blanchard
Animatrice mobilité

Muriel Drapier
Assistante

Philippe Caullier
Responsable médiateurs

**Adil Ben Ali, Michaël Boilon,
Mohamed Mouhdi, David Normand,
Musthapha El Aliane**
Médiateurs TIC

Port Fluvial

Xavier Huet
Directeur

Rosine Guyon
Assistante

Direction du budget et des finances

Jean-Clovis Bouteillé
Directeur général adjoint

Florence Daburon
Assistante

Chantal Denain
Adjointe au directeur

**Laurence Dupont, Mélanie Petit,
Nathalie Mercier**
Secrétaires comptables

Direction du foncier, du patrimoine et des moyens généraux

Sandrine Brière
Directrice

Véronique Baron
Assistante et chargée de mission

**Alexandra Guette,
Camille Delannoy**
Chargées de mission

Xavier Saluaux
Reprographie

Résidence Jean Iefort
Elisabeth Choron, Danièle Ledoux
Entretien

S.I.G.

Florent Vanhoutte
Chargé de mission

Nicolas Devoucoux
Technicien S.I.G.

Laurence Lagny
Assistante

Pôle événementiel "Le Tigre"

Isabelle Dufresne
Directrice

Eric Winnebroot
Adjoint

Hedwige Hamonneau
Assistante du Président

Assma Nougali-Bouchbouk
Assistante des vice-présidents

Laurence Gilgaire
Assistante du Directeur

Direction de l'administration générale et des affaires juridiques

Philippe Traisnel
Directeur général adjoint

**Nathalie Mougnot,
Nadège Gamain**
Assistantes et assemblées
délibérantes

Service marchés

Jean-Marc Cordier
Responsable du service

**Pascale Balesdens,
Catherine Lavaud,
Noémi Henriques,
Estelle Vonachen**
Assistantes service marchés

Ressources humaines et administration générale

Marguerite Rosé
Responsable du service

Christelle Laux
Adjointe

Nadège Gamain
Assistante

Accueil et AlloTIC

**Valérie Delahaye,
Martine Frise,
Sandra Bonnicc**
Hôtesse d'accueil

Police intercommunale

**Sandrine Candat, Marc Guenedal,
Jean-Claude Tranchant**
Policiers intercommunaux

Entretien des locaux

Claire Picard, Bernadette Gérard

Dany Boilon
Agent polyvalent

Aérodrome, sécurité & gens du voyage

Philippe Caullier
Responsable

**Lionel Deligny, Edmond Hajrizi,
Monique Millier**
Agents de sécurité

Direction des services techniques

Bernard Lacroix
Directeur général

Sylvie Olivier, Catherine Lebon
Assistantes

Environnement

Charlotte Kuzniak
Responsable du service

Cindy Malherbe
Assainissement

Marie-Hélène Gabriel
Eau inondation

Catherine Lebon
Assistante

Béatrice Maldonado
Responsable cellule déchets
Rachel Marche, Marie Visticot
Messagères du tri cellule déchets

Bureau d'études

Lionel Manabre
Responsable du service

**Philippe Bossières,
Eric Demessence,
Gervais Derenty, Roger Lavaud,
Catherine Saint-Omer**
Bureau d'études VRD

Ana Pereira
Assistante

Assistance maîtrise d'ouvrage bâtiments - VRD

Marc Parmentier,
Responsable du service

Denis Gamber, Pierre Syoen
Entretien du patrimoine

+ 7 agents des services techniques
de la ville de Compiègne en cumul
d'activités

Direction de la communication

Anne Soleil
Directrice

Anne Bouchara
Directrice des publications

Christine Hautrive
Rédacteur

Christophe Tellier
Chargé de communication

**Christel Chilain,
Sophie Musial**
Assistantes

Guillaume Gardedieu
Webmaster

Direction des systèmes d'information

Sylvain Manabre
Directeur

Jérôme Masse
Chef de projet

Gaylord Plouviez
Technicien

Florent Dodard
Assistant

Association du Pays Compiégnois

Jean-Guy Hallo
Directeur

Solène Gaillard
Chargée de mission

Syndicat Mixte Oise Aronde

Fabien Blaize
Directeur

Marie-Charlotte Larivière
Assistante

Sébastien Deschamps
Chargé de mission

Le service Droit des sols

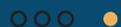
Pour accroître son efficacité au service des habitants, l'ARC a choisi d'associer ses moyens matériels et humains à ceux des communes.

Depuis 2005 le service des marchés, le bureau d'études VRD (Voiries et Réseaux Divers), le service Droit des sols, les Directions des systèmes d'information et de la communication ont ainsi été mutualisés.

L'ARC a créé en octobre 2007 le service partagé Droit des sols. Celui-ci instruit les demandes d'autorisations d'urbanisme pour le compte des communes - à l'exception de Venette - mais aussi pour Lachelle qui intégrera à l'ARC en 2014. Plusieurs communes (Clairoix, Margny-lès-Compiègne, Bienville et Choisy-au-Bac) continuent à assurer l'instruction des dossiers de déclarations préalables (travaux de clôture, pose de chassis de toit...).

Il ne s'agit pas d'un transfert de compétence. Si les dossiers sont instruits par l'ARC, les maires restent décideurs. Les habitants viennent en mairie pour s'informer et obtenir les dossiers à remplir et c'est en mairie qu'ils les remettent une fois constitués.

L'étude d'un dossier implique de nombreux allers-retours entre l'ARC et la mairie. C'est un travail minutieux (l'examen d'une demande de permis de construire conduit à vérifier 14 points) mais non fastidieux - le



territoire de l'ARC par sa diversité permet l'examen de situations très variées.

Une fois cette instruction achevée, la mairie accepte ou rejette la demande et la notifie par voie d'arrêté au demandeur. Cette décision doit faire l'objet d'un affichage à la fois en mairie et sur le terrain concerné.

Sur une année le service Droit des sols reçoit 900 à 1 000 dossiers, chiffre qui varie en fonction des opérations d'aménagement comme la création des nouveaux quartiers ou de lotissements : le Clos Féron à Le Meux, Le Maraiquet à Janville, le nouveau quartier de Royallieu à Compiègne...

Le grand défi est celui du respect des délais d'instruction fixés par le Code de l'urbanisme. Pour une déclaration préalable, il est fixé à un mois à partir du dépôt en mairie. Pour les permis de construire, il est

de deux mois dans le cas d'une construction individuelle et de trois mois pour les autres constructions. Toute demande d'information complémentaire doit être faite au cours du premier mois.

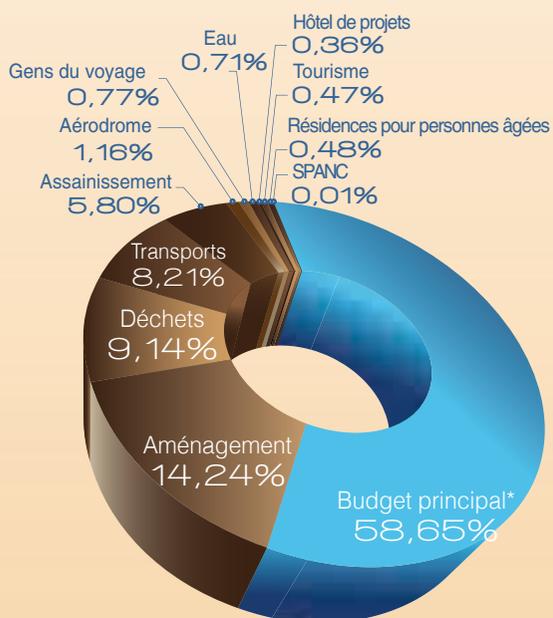
Le service Droit des sols de l'ARC compte aujourd'hui 6 personnes sous la responsabilité de Brigitte Cordier. Toutes accomplissent cette tâche difficile avec rigueur et enthousiasme.



Les dépenses de l'ARC : 77 millions d'€ en 2012 pour tous les budgets

Le budget de l'ARC est composé d'un budget principal et de 11 budgets annexes pour 77 millions d'€ en dépenses réelles au compte administratif de 2012.

Les trois premiers budgets (budget principal, aménagement, déchets) représentent 82 % des dépenses.



Les dépenses réelles pour tous les budgets

Les dépenses d'investissement et dépenses de fonctionnement

Les dépenses globales de l'ARC se décomposent pour 21 % de dépenses d'investissement (16 millions d'€) et 79 % de dépenses de fonctionnement (60,9 millions d'€). La part des dépenses de fonctionnement s'explique par l'importance des marchés externalisés pour le transport intercommunal et le ramassage des déchets.



La diminution de la part des dépenses d'investissement, de 36 % des dépenses en 2011, à 21 % en 2012, s'explique par la fin des grands travaux sur la période 2009-2011 comme la Rocade nord-est et le Pont Neuf.

Les investissements

Le niveau des investissements de l'ensemble des budgets a atteint 16 millions d'€ en 2012. Le financement des investissements est assuré par l'autofinancement (ou épargne brute qui correspond à l'excédent des recettes de fonctionnement sur les dépenses de fonctionnement), par les emprunts, les subventions d'équipement et le FCTVA (fonds de compensation de la TVA).

L'épargne brute retraitée représente 5 millions d'€ au budget principal.

Sa capacité de désendettement consolidée est de 8 ans (6 ans sur le budget principal). Le seuil d'alerte est de 12 ans.



La diminution des investissements en 2012 provient principalement du budget principal (de 20 millions d'€ de dépenses d'investissement en 2011 à 7,7 millions d'€ en 2012), avec la fin du financement des grands projets et le décalage de paiement de plusieurs fonds de concours (dont le fonds de concours à l'immobilier de l'UTC) sur l'exercice 2013.

Les dépenses de l'ARC en 2012

(en euros par habitant)

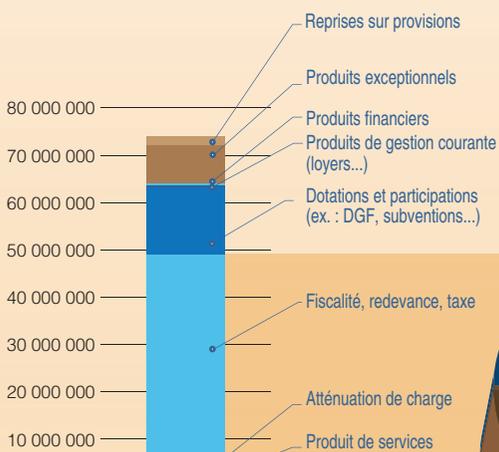


Les recettes de l'ARC : 88,96 millions d'€ pour l'ensemble des budgets

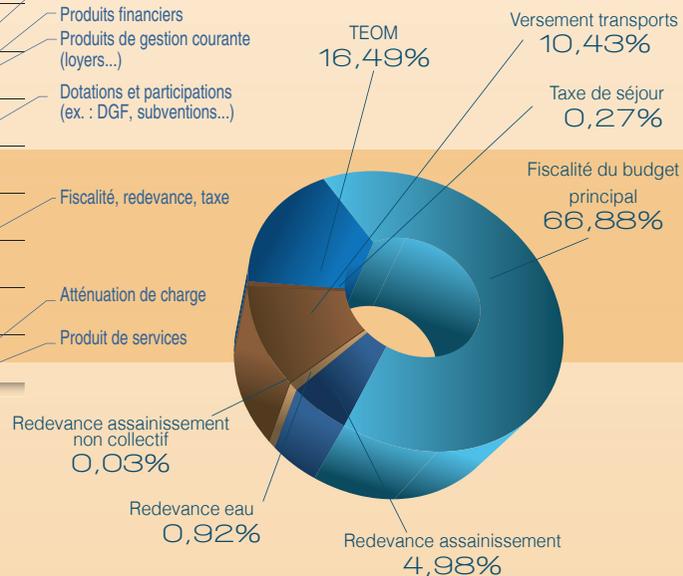
Les recettes réelles de fonctionnement consolidées

Les recettes réelles de fonctionnement de l'ensemble des budgets représentent 73,7 millions d'€. L'ensemble de la fiscalité (impôts, redevances et taxes) et les dotations / participations représentent respectivement 60 % et 21 % des recettes consolidées.

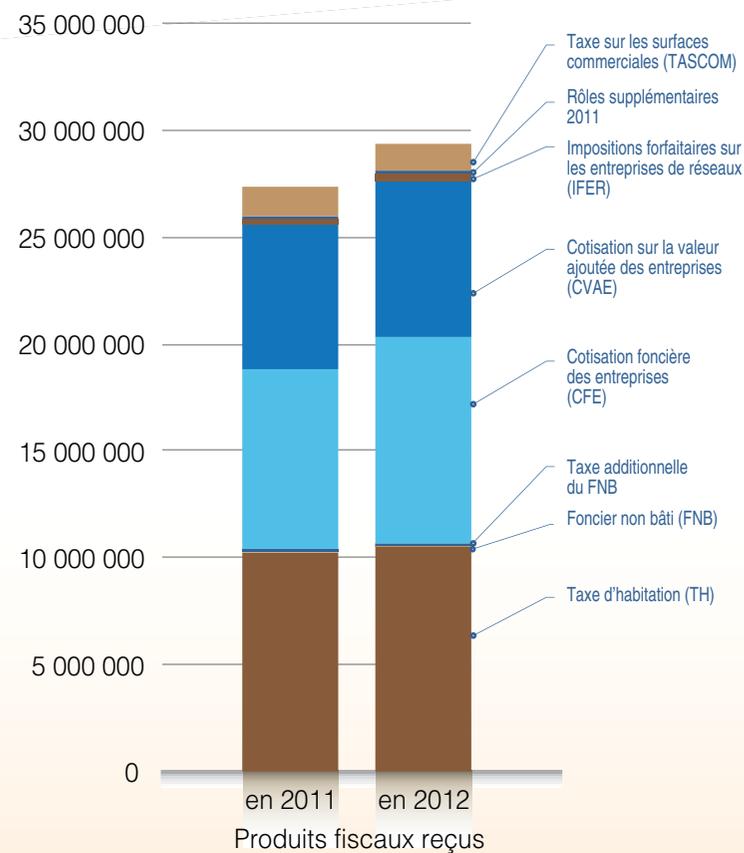
Les recettes réelles de fonctionnement consolidées



La fiscalité de l'ensemble des budgets



La fiscalité du budget principal : la réforme de la taxe professionnelle dans sa deuxième année d'application



L'année 2012 a conforté la mise en œuvre de la nouvelle fiscalité remplaçant la taxe professionnelle depuis 2011. Le nouveau panier d'impôts porte sur le transfert de la part de taxe d'habitation du département (taux de 9,37 %), la cotisation foncière des entreprises (augmentation du taux de 23,6 % en 2011 à 24,87 % en 2012), la taxe sur les propriétés non bâties (taux stable de 2,52 %), la taxe sur les surfaces commerciales (TASCOM – augmentation du taux de 1 à 1,05 %), ainsi que la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises et les impositions forfaitaires sur les entreprises de réseaux (IFER) dont les barèmes d'imposition sont fixés au niveau national.

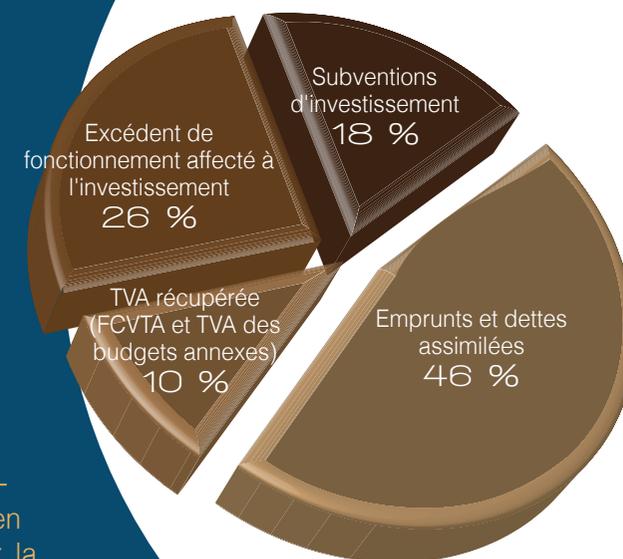
Les recettes de la fiscalité économique ont été confortées en 2012 avec une augmentation des bases d'imposition, hors augmentation de taux, de 8 % pour la CFE et de 7 % pour la CVAE. Les implantations d'entreprises d'aujourd'hui assurent ainsi de nouvelles rentrées fiscales pour permettre à l'agglomération de préparer les implantations de demain.

Les recettes réelles d'investissement

Le fonds de compensation de la TVA correspond au remboursement par l'Etat, sur la base d'un taux forfaitaire, de la TVA acquittée par l'agglomération sur ses investissements. Il représente 0,9 million d'€ en 2012 (1,7 million d'€ en 2011).

L'ARC a adopté en 2012 un nouveau plan pluriannuel d'investissement qui sera mis à jour annuellement, afin de limiter à l'avenir le recours à la dette pour financer ses projets d'investissement. Un contrôle de gestion est en cours de déploiement pour améliorer la maîtrise de la progression des dépenses de fonctionnement et renforcer l'autofinancement de l'agglomération.

Recettes réelles d'investissement



Les équilibres des comptes administratifs

Budget principal	Dépenses	Recettes	Résultat brut 2012	Résultat net 2011	Résultat net 2012
Investissement	7 796 126,72	9 597 212,75	1 801 086,03	746 002,36	2 547 088,39
Fonctionnement	41 409 997,70	45 557 598,60	4 147 600,90	3 231 563,00	7 379 163,90
Total	49 206 124,42	55 154 811,35	5 948 686,93	3 977 565,36	9 926 252,29

Budget aménagement	Dépenses	Recettes	Résultat brut 2012	Résultat net 2011	Résultat net 2012
Investissement	11 998 629,80	6 724 071,85	-5 274 557,95	-6 832 424,84	-12 106 982,79
Fonctionnement	10 758 348,70	18 267 353,13	7 509 004,43	0	7 509 004,43
Total	22 756 978,50	24 991 424,98	2 234 446,48	-6 832 424,84	-4 597 978,36

Budget transport intercommunaux	Dépenses	Recettes	Résultat brut 2012	Résultat net 2011	Résultat net 2012
Investissement	11 382,66	21 199,00	9 816,34	55 719,09	65 535,43
Fonctionnement	6 332 660,20	6 069 854,24	-262 805,96	1 257 649,36	994 843,40
Total	6 344 042,86	6 091 053,24	-252 989,62	1 313 368,45	1 060 378,83

Budget déchets ménagers	Dépenses	Recettes	Résultat brut 2012	Résultat net 2011	Résultat net 2012
Investissement	50 916,35	61 363,72	10 447,37	140 891,99	151 339,36
Fonctionnement	7 044 739,33	7 403 155,23	358 415,90	3 690 129,14	4 048 545,04
Total	7 095 655,68	7 464 518,95	368 863,27	3 831 021,13	4 199 884,40

Budget hôtel de projets	Dépenses	Recettes	Résultat brut 2012	Résultat net 2011	Résultat net 2012
Investissement	46 112,63	121 770,43	75 657,80	111 649,93	187 307,73
Fonctionnement	375 169,01	379 494,31	4 325,30	0	4 325,30
Total	421 281,64	501 264,74	79 983,10	111 649,93	191 633,03

Budget résidences personnes âgées	Dépenses	Recettes	Résultat brut 2012	Résultat net 2011	Résultat net 2012
Investissement	62 553,85	67 240,23	4 686,38	0	4 686,38
Fonctionnement	366 677,36	317 787,32	-48 890,04	119 468,38	70 578,34
Total	429 231,21	385 027,55	-44 203,66	119 468,38	75 264,72

Budget aire des gens du voyage	Dépenses	Recettes	Résultat brut 2012	Résultat net 2011	Résultat net 2012
Investissement	187 283,39	824 450,03	637 166,64	529 380,46	1 166 547,10
Fonctionnement	561 990,47	562 070,47	80,00	0	80,00
Total	749 273,86	1 386 520,50	637 246,64	529 380,46	1 166 627,10

Budget aérodrome	Dépenses	Recettes	Résultat brut 2012	Résultat net 2011	Résultat net 2012
Investissement	824 859,79	1 557 871,88	733 012,09	18 919,41	751 931,50
Fonctionnement	818 206,24	818 206,24	0	0	0
Total	1 643 066,03	2 376 078,12	733 012,09	18 919,41	751 931,50

Budget assainissement	Dépenses	Recettes	Résultat brut 2012	Résultat net 2011	Résultat net 2012
Investissement	3 236 438,03	5 419 340,41	2 182 902,38	-137 379,92	2 045 522,46
Fonctionnement	3 186 237,50	3 104 821,40	-81 416,10	86 079,49	4 663,39
Total	6 422 675,53	8 524 161,81	2 101 486,28	-51 300,43	2 050 185,85

Budget SPANC	Dépenses	Recettes	Résultat brut 2012	Résultat net 2011	Résultat net 2012
Investissement	0	0	0	258 281,73	258 281,73
Fonctionnement	912,93	11 926,11	11 013,18	0	11 013,18
Total	912,93	11 926,11	11 013,18	258 281,73	269 294,91

Budget eau potable	Dépenses	Recettes	Résultat brut 2012	Résultat net 2011	Résultat net 2012
Investissement	449 899,34	538 901,41	89 002,07	4 141 494,24	4 230 496,31
Fonctionnement	448 313,27	429 327,97	-18 985,30	830 303,80	811 318,50
Total	898 212,61	968 229,38	70 016,77	4 971 798,04	5 041 814,81

Budget tourisme	Dépenses	Recettes	Résultat brut 2012	Résultat net 2011	Résultat net 2012
Investissement	98 623,01	92 626,94	-5 996,07	5 996,07	0,00
Fonctionnement	346 452,81	346 452,81	0	0	0
Total	445 075,82	439 079,75	-5 996,07	5 996,07	0,00

Total Budget	Dépenses	Recettes	Résultat brut 2012	Résultat net 2011	Résultat net 2012
	96 412 531,09	108 294 096,48	11 881 565,39	8 253 723,69	20 135 289,08

L'ARC et ses parcs d'activités



La Croix
Saint Ouen
Jean Desessart,
Maire



Le Meux
Evelyne Le Chapellier,
Maire



Margny-lès-
Compiègne
Bernard Hellal,
Maire



Saint-Jean-
aux-Bois
Jean-Pierre Lebœuf,
Maire



Saint-Sauveur
Jean-Claude Granier,
Maire



Venette
Renza Fresch,
Maire



Vieux-Moulin
Patrick Lesne,
Maire



ARC
AGGLOMÉRATION
DE LA RÉGION DE COMPIÈGNE



—
agglomeration-compiegne.fr



Place de l'Hôtel de Ville - CS 10007 - 60321 Compiègne cedex
Tél. : 03 44 40 76 00